

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **09/09/2025**, sous la référence **18150 bis**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **MEYSSE**, une mise à disposition :

des lieux en sous-sol et en surface nécessaires au maintien en place des ouvrages ci-après désignés :

- Deux « routes » de faisceaux de fibres optiques comprenant :
 - Route n°1 : 4 fourreaux Ø 33 – 40 sur une longueur totale de 135 mètres. o
 - Route n°2 : 4 fourreaux Ø 33 – 40 sur une longueur totale de 91 mètres. - Trois chambres de tirage et raccordement (dimensions :1,70 m x 1,10 m)

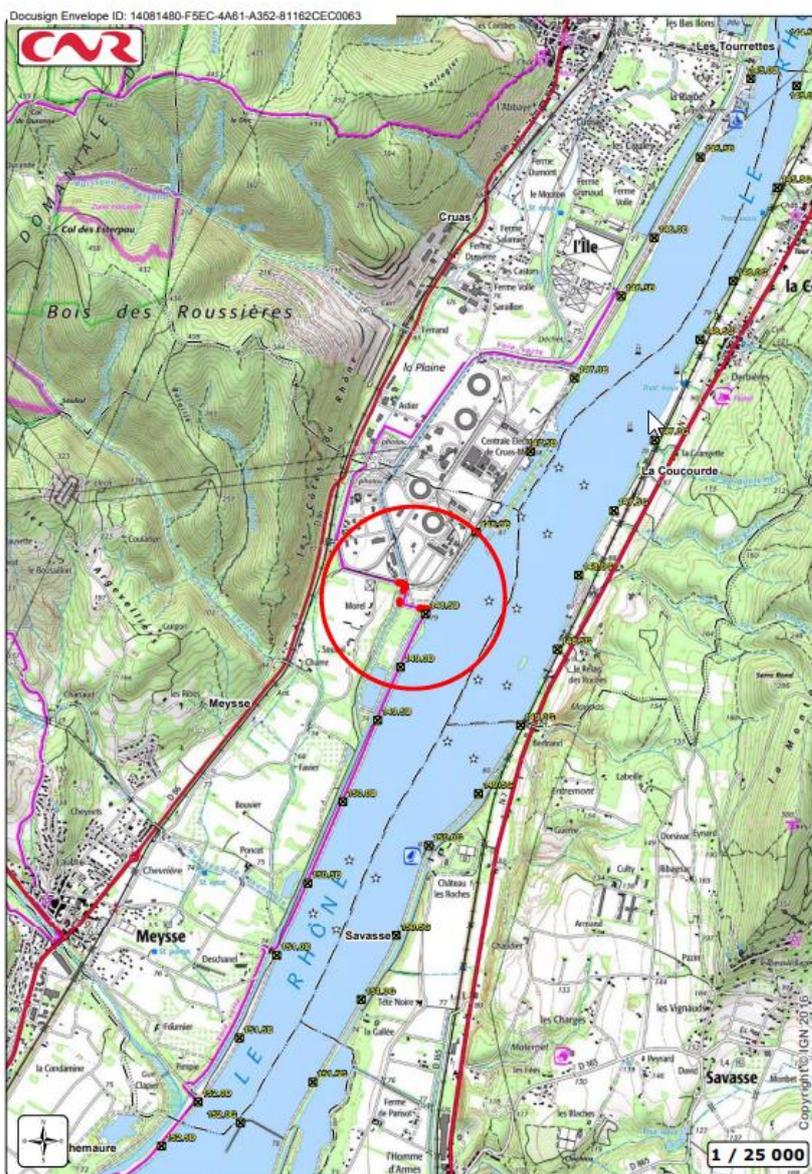
situés sur le territoire de la commune de Meysse (07), sur les parcelles cadastrées section AC, numéros 305p et 327p pour une superficie d'environ deux cent quatre-vingt-quatre mètres-carrés (284 m²), le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **18150 bis** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Grenoble, situé au 2 place Verdun. Téléphone : 04.76.42.90.00. Télécopie : 04.76.42.22.69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

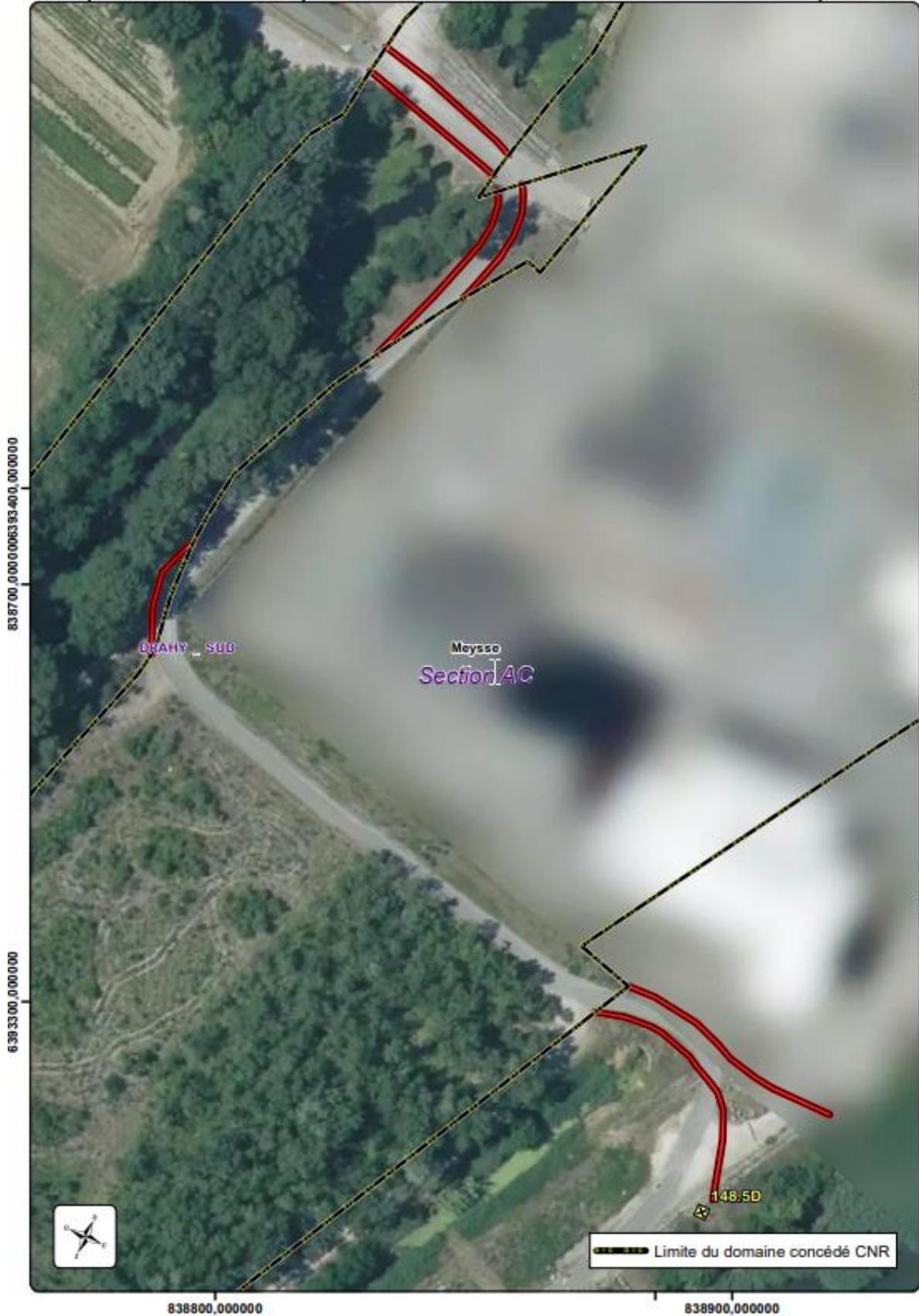
Le présent avis a été mis en ligne le **16/09/2025**.



6393500,000000

838700,000000

838800,000000



838700,000000
838700,000000
838700,000000
838700,000000
838700,000000

6393300,000000

838800,000000

838900,000000

148.50
Limite du domaine concédé CNR